



Visages de la générosité

Ariane ÉPÉE
Docteure en Science Politique,
CERAPS, Université de Lille 2

publication : juin 2006

L'auteur dédie cette publication
à la mémoire de Jean-Daniel ESCANDE
médecin, humaniste, Lille-Moulins

Introduction	p. 4
Les loyalistes	p. 5
La philanthrope	p. 12
Le notable	p. 17
Le militant	p. 22
Post-scriptum : le don en héritage	p. 27

Introduction

Les “**Visages de la Générosité**” sont des portraits de donateurs. Ils ont pour ambition d’éclairer, par la reconstitution de parcours de vie, les choix effectués par ces acteurs de la générosité publique.

Ces figures de la générosité sont extraites d’une thèse de Science politique intitulée « **Le don d’argent. Ressorts institutionnels et individuels de la générosité envers les associations caritatives et de recherche** »¹. La réflexion engagée dans cette recherche consacrée aux pratiques et aux motivations de l’altruisme monétaire, s’articule autour de trois questions structurantes : d’abord, *quelles sont les caractéristiques sociologiques des donateurs ?* Ensuite, *dans quelles circonstances font-ils des dons d’argent aux organisations caritatives et humanitaires ?* Enfin, *à quels principes se réfèrent-ils lors de la sélection de leurs organismes donataires ?*

Sur le plan méthodologique, la thèse repose sur une enquête quantitative et qualitative, effectuée auprès des donateurs de deux associations françaises : d’une part l’AFM (*Association Française contre les Myopathies*), maître d’œuvre du Téléthon ; de l’autre le CCFD (*Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement*), organisation confessionnelle de solidarité internationale. En janvier 2001, un questionnaire de recherche a été expédié par voie postale à six cents donateurs de chacune des structures associatives étudiées. Cette première étape de l’investigation a été prolongée par vingt-deux entretiens semi-directifs², réalisés en face-à-face entre juin 2001 et juin 2004 dans diverses villes françaises. La finalité de ces entretiens était de saisir le sens de la générosité accomplie par les enquêtés en la resituant dans leurs univers de pensées et dans leurs itinéraires personnels. Cet objectif exigeait que soient captées dans un mouvement simultané, les pratiques caritatives des donateurs, leurs « raisons de donner » et leur trajectoire sociale. Pour ce faire, quatre points ont été déclinés dans le guide d’entretien : 1) la composition du répertoire caritatif des répondants, les circonstances de leur(s) premier(s) passage(s) à l’acte du don ; 2) de manière générique, leur parcours biographique (famille, formation, travail, croyances et pratiques religieuses...) ; 3) en particulier, leurs engagements associatifs et militants ; 4) leurs représentations du don, ainsi que l’importance de cet acte dans leur philosophie de vie.

En résumé, il ressort de l’enquête qualitative que le don d’argent est un acte socialement enraciné, posé par des personnes qui évoluent dans des espaces pourvoyeurs de dispositions altruistes. La famille et la religion arrivent aux premiers rangs des instances de socialisation au don, suivies des implications associatives et/ou politiques pour la fraction des donateurs-bénévoles. Les orientations caritatives des donateurs reflètent leurs expériences successives de vie. Par conséquent, leur générosité est fortement inspirée par la « proximité » affective, émotionnelle, communautaire, professionnelle, idéologique... qu’ils entretiennent avec les causes, les bénéficiaires ou encore leurs promoteurs.

Les “**Visages de la Générosité**” offrent une illustration de cette enquête en milieu donateur. Ils ne proposent pas, en l’état, une typologie des donateurs. Ils sont simplement représentatifs des « chemins » empruntés par la générosité quand on entreprend de l’analyser dans une démarche microsociologique, qui s’attache à comprendre comment cette pratique sociale est incarnée et appropriée³.

¹ Thèse soutenue le 10 décembre 2004 à l’Université de Lille 2 sous la direction du Professeur Michel HASTINGS.

² Au total, une quarantaine d’entretiens ont été effectués auprès de professionnels du marketing social, de bénévoles et de donateurs des organisations étudiées. En ce qui concerne les donateurs, il s’agit de huit donateurs du Téléthon, dix donateurs du CCFD et quatre bi-donateurs (dans cette enquête, il s’agit des donateurs Téléthon et CCFD).

³ Afin de préserver l’anonymat des enquêtés, un certain nombre d’informations ont été modifiées et remplacées par des expressions approchantes.

1- Les loyalistes

Couple marié, cinq enfants. Homme de 70 ans, ingénieur à la retraite, ancien scout, ancien syndicaliste CFTC puis CFDT, adhérent du Parti Socialiste. Femme de 64 ans, au foyer. Donateurs du Secours catholique, du CCFD, du Téléthon. Entretien le 19 janvier 2001 (région parisienne).

Une histoire de couple

Pour notre premier entretien auprès d'un donateur, nous étions convenus d'un rendez-vous avec Maurice. Ses nom et prénom, ainsi que ses coordonnées postales et téléphoniques, avaient été mentionnées à la fin du questionnaire de recherche auquel il avait pris le soin de répondre. Alors que les réponses à ce questionnaire fournissaient moult informations sur les pratiques caritatives d'un bi-donateur masculin, nous nous sommes progressivement résolu à l'idée d'inclure Yvette, son épouse, dans l'entretien. D'abord parce que comme à son habitude, le couple regardait un jeu télévisé à notre arrivée à son domicile en fin d'après-midi. Ensuite, parce que la femme de Maurice s'est très rapidement affirmée comme la personne-ressource en matière de dons d'argent dans le couple. En effet, c'est elle qui gère la comptabilité du ménage ; il est graduellement apparu que les chèques établis en faveur des organismes caritatifs relevaient pareillement de ses compétences domestiques.

Dans la tradition ouvrière

Maurice et Yvette sont propriétaires d'un pavillon en région parisienne. Au moment de l'entretien, ils ont respectivement soixante-dix et soixante-quatre ans. Ils annoncent fièrement cinq enfants et huit petits-enfants. Yvette n'a jamais travaillé en dehors du domicile familial ; elle s'est consacrée à son foyer et à l'éducation de ses enfants. Quant à Maurice, il est à la retraite depuis une dizaine d'années. Dans la lignée de la tradition ouvrière dont il est issu et dont il semble avoir conservé l'amour de la « belle ouvrage », il s'arrête longuement sur sa carrière professionnelle. Autodidacte, il a débuté à moins de dix-huit ans comme apprenti mécanicien, avant d'intégrer une entreprise industrielle multinationale. En son sein, il est arrivé au terme de trente années de métier à

se hisser aux échelons supérieurs de la hiérarchie professionnelle. Il en est sorti au moment de sa retraite avec le statut d'ingénieur.

La longue carrière de Maurice est marquée par des engagements syndicaux, d'abord à la CFTC, puis à la CFDT. C'est notamment avec l'aide de ce dernier syndicat qu'il a soutenu ses jeunes collègues lors d'une mobilisation pour la reconnaissance de la spécificité du métier d'électromécanicien. Par ailleurs, depuis cinq ans, Maurice est détenteur d'une carte d'adhésion au Parti Socialiste. Il s'est engagé dans cette formation politique parce qu'il connaît des personnalités de sa ville qui en sont membres. Il s'est prévalu de cette orientation partisane pour interpellier Lionel Jospin alors Premier ministre, afin d'attirer son attention sur les dures conditions de travail des masseurs-kinésithérapeutes. Cette profession n'avait pas été choisie au hasard, car avec deux filles qui exercent ce métier, Maurice et Yvette sont particulièrement sensibilisés aux difficultés de cette catégorie de soignants.

Une « carrière » de bénévole

Outre ces affiliations idéologiques, la trajectoire sociale de Maurice se caractérise par un investissement de plus d'une vingtaine d'années dans une association sportive. Au départ, c'est l'engouement de ses deux fils pour les arts martiaux qui le mène, à l'instar de beaucoup de parents, vers le bénévolat sportif. Sa participation se prolonge cependant bien au-delà de la licence de ses enfants, puisqu'il va peu à peu se construire une carrière de cadre bénévole dans ce secteur associatif. Ainsi, dans un premier temps, Maurice assure pendant six années consécutives la direction du club de karaté dans lequel évoluent ses fils. Ensuite, il occupe des fonctions similaires dans le club

natation de la même structure interassociative. C'est à partir de ce poste qu'il parvient, à l'image de l'ascension qui est la sienne sur le plan professionnel, à monter progressivement dans la hiérarchie de l'instance fédérative de ces différents clubs de loisirs. D'abord trésorier, il en devient successivement le vice-président, puis le président.

Il affirme ainsi avoir consacré les trois-quarts de son temps libre à cette activité bénévole pendant les dix années qu'a duré son passage à cette dernière fonction. À ce stade de l'échange, la fierté qui transparait dans son discours se teinte d'une pointe de contrariété, pour signifier le sentiment de débordement qu'il semble avoir éprouvé par à coups. Il faut préciser que la promotion de Maurice s'est effectuée parallèlement au développement de la structure associative, qui a connu un doublement de ses activités et surtout de sa masse salariale (près de 45 000 euros).

Outre la gestion de l'infrastructure sportive, il revenait donc à l'équipe dirigeante d'assumer les tâches administratives, et notamment le management d'une équipe renforcée de treize animateurs. Au regard de l'exigence que cette croissance va induire en termes de disponibilité pour les bénévoles, il n'est pas impossible qu'elle ait eu un impact, même marginal, sur le non-renouvellement du mandat de Maurice. Officiellement, ce dernier coïncide avec son affectation professionnelle à soixante kilomètres de son domicile : « *je ne pouvais plus me permettre de dormir à dix heures tous les soirs* ».

Deux dynamiques de dons

Le don de temps ne constitue pas l'unique expression de la générosité de Maurice. Avec sa femme Yvette, il effectue régulièrement des dons d'argent en faveur de diverses organisations. Précisément, le répertoire caritatif du couple se scinde en deux rubriques : dans la première, la liste des organismes auxquels il demeure fidèle ; dans la seconde, une série d'associations qui bénéficient ponctuellement de son soutien, et dont le souvenir est plus évanescent.

D'un côté, la fidélité à certains organismes

Le *Secours catholique* émerge dans la première catégorie. Mieux, il est auréolé du statut d'association favorite par Maurice et Yvette. Cette préférence ne se manifeste pas par une emphase particulière dans leurs discours respectifs. Yvette l'explique simplement par deux raisons qui semblent conforter périodiquement les orientations caritatives du couple : d'abord, le fait qu'ils reçoivent fréquemment des supports d'information qui signent en retour, la fidélité de cet organisme à l'égard de ses donateurs ; ensuite, la satisfaction qu'ils éprouvent à la lecture de sa communication de collecte. Ainsi, **c'est tout particulièrement le dynamisme et la rhétorique positive de cet organisme confessionnel qui sont soulignés par Yvette** : « *C'est jamais catastrophique. Ils vont toujours de l'avant, vous voyez !* ». Cet optimisme serait à la source du don annuel que Maurice et Yvette envoient à la veille de Noël au *Secours catholique*.

Ce geste de générosité résulte d'une vision d'ensemble de l'action de cette association. Il est partiellement motivé par la dimension nationale et internationale de son espace d'intervention. Mais il n'est pas le fruit d'une scrutation approfondie de son bilan moral et comptable. De ce point de vue, le couple de donateurs se montre peu disert sur la nature des actions menées par le *Secours catholique* en France et à l'étranger. Il souhaite encore moins s'appesantir sur sa documentation financière. Plus exactement, Maurice se souvient sans pouvoir en dire le nom, qu'il existe une institution en charge de la transparence des activités des organismes faisant appel à la générosité publique. **Il délègue donc volontiers ce contrôle au Comité de la Charte de Déontologie, et insiste sur la confiance que lui inspire l'affiliation à cette instance de régulation.**

Dans le calendrier des dons réalisés à intervalles réguliers par le couple, le mois de décembre est marqué par le chèque annuel signé à l'occasion du *Téléthon*. L'émission de télé-charité est doublement appréciée pour la cause qu'elle promeut et pour son statut de programme télévisé. Maurice et Yvette suivent ainsi avec intérêt les reportages consacrés aux progrès de la recherche

scientifique. Parallèlement, **ils aménagent leur week-end pour pouvoir regarder les séquences divertissement, c'est-à-dire les variétés musicales et notamment les animations sportives**, qui rentrent en résonance avec la passion du mari pour le cyclotourisme.

Dans le volet social, ce sont les enfants malades qui suscitent particulièrement la compassion du couple. Leur évocation est nourrie par leurs souvenirs de téléspectateurs, qui tentent de rendre compte du saisissement que provoquent chaque année les images de jeunes handicapés, prisonniers de leur appareillage. Le vocabulaire retenu est celui de l'affect, dont les deux enquêtés usent sans tenter de s'en départir « *On voit ces pauvres enfants qui sont coincés dans les chaises roulantes, qui sont pleins d'espoir... Bon, il y a le côté sentimental, le côté affectif hein qui nous émeut là hein ! [...]* Mais c'est vrai que le côté affectif nous émeut quoi ! *Quand on voit ces pauvres enfants qui sont d'ailleurs très dignes...* ». Cette émotion mobilise la sensibilité de donateur du couple. Elle semble cependant avoir une moindre incidence sur la fibre bénévole de Maurice.

Pourtant, il a longtemps côtoyé un bénévole du *Téléthon* dans son club de loisirs. Mais il n'a jamais participé aux manifestations que cette personne organisait dans le cadre de l'opération de collecte ; il a choisi de lui témoigner son soutien par le biais d'une contribution financière. De ce point de vue, **Maurice appartient à cette catégorie de bénévoles-donateurs qui pratiquent une séparation de leurs domaines de générosité : aux associations de loisirs, le don de temps ; aux associations caritatives, le don d'argent.** Il réserve ainsi sa disposition à "faire ensemble"⁴ à ses activités de divertissement, alors que son élan à "faire pour les autres"⁵ se traduit par un soutien financier et donc plus distancié, aux organismes du secteur social. En l'occurrence, le don d'argent est ici effectué avec le souhait de "venir en aide aux autres", mais sans "être concrètement avec eux".

De l'autre, un nomadisme caritatif

⁴ Cf. Martine BARTHÉLEMY, *Associations : un nouvel âge de la participation ?* Paris, Presses de Science Po, 2000, p. 248.

⁵ *Idem.*

Quand on leur demande dans quelles circonstances ils ont pris connaissance de l'existence de leurs associations donataires, Maurice et Yvette citent la télévision de manière récurrente. À ce titre, ils se souviennent qu'il leur est arrivé d'adresser un don aux *Restos du cœur*, à la *Serra (orphelins roumains)*, à l'*Unicef*, à *Handicap International* ou encore à *Action Internationale Contre la Faim...*, à la suite d'une sollicitation émise par ce médium. De mémoire, ces appels aux dons s'inscrivaient dans un agenda médiatique dominé par une urgence humanitaire. Ils ont suscité chez le couple des coups de cœur qui ont sans doute été renouvelés pour quelques unes des organisations précitées, très certainement pour les *Restos du cœur...* Mais Maurice et Yvette ne sauraient le dire avec exactitude.

Cette attitude oriente leurs gestes dans la typologie des "dons émotifs"⁶. Ceux-ci adviennent habituellement dans des contextes marqués par une intense émotion collective, et prolongent l'empathie générée par une interaction violente avec la souffrance des autres. Il s'ensuit un choc, duquel le (télé)spectateur tente de se démettre en posant un acte de générosité, qui ponctue l'intermède dans lequel il s'est transporté dans la douleur de la victime, comme pour en prendre sa part⁷. De manière prosaïque, on dit que l'argent sort de la poche du donateur en même temps que les larmes s'écoulent de ses yeux... Au-delà de la projection dans le malheur des autres, l'affliction alors ressentie est d'autant plus soutenue que la détresse présentée convoque des réminiscences personnelles.

Précisément, la générosité du donateur s'adosse à un double ressort : d'une part, il compatit à la souffrance des autres ; de l'autre, cette exposition le renvoie à sa propre vulnérabilité actuelle ou antérieure. Cette dualité prédispose cette modalité de dons à être particulièrement posée par des donateurs de la catégorie des "éprouvés"⁸, c'est-à-dire

⁶ Cf. Typologie des dons, citée par Stéphanie DUPONT, *Les enjeux d'internet dans la communication des associations*, Mémoire de DESS, Ecole de Journalisme et de Communication de Marseille, 2002.

⁷ Cf. Luc BOLTANSKI, *La souffrance à distance*, Paris, Métailié, 1993.

⁸ Cf. Typologie des donateurs, *Motivations et valeurs associées au don*, Observatoire de la Fondation de France, 2002.

des personnes qui ont subi des formes plurielles de précarité, et qui ont intériorisé un sentiment de vulnérabilité sociale. En l'occurrence, Maurice et Yvette ont des origines sociales modestes. Ils ont l'expérience du dénuement socio-économique de leurs familles respectives d'abord, de leur vie de jeunes adultes ensuite. Cette trajectoire marquée par l'ascension professionnelle de l'époux se reflète dans les orientations caritatives du couple, par l'attention que tous deux portent aux causes de premiers secours et aux urgences (faim, guerre, catastrophes naturelles...) : « *Beh parce qu'on entend parler... À la télé, quand il y a de grandes catastrophes, ces associations-là nous demandent de les aider. C'est-à-dire qu'à ces moments-là, il nous arrive d'envoyer un chèque...* ».

À cet égard, à l'image de la majorité des téléspectateurs-donateurs, le couple est adepte du don "one-shot". Il réagit sporadiquement aux images à fort coefficient émotionnel. À leur suite, il pose des actes contingents, qui ne modifient cependant pas structurellement ses routines caritatives.

Le don de carême

Maurice et Yvette sont catholiques pratiquants ; ils assistent chaque semaine à l'office religieux dans la paroisse de leur quartier. Sollicités par la myriade d'organisations et de mouvements qui gravitent autour de cet espace religieux, ils ont opté pour un don annuel au CCFD (*Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement*). Ils justifient ce choix par leur envie de « *faire quelque chose contre la faim dans le monde* ». Parce qu'ils sont dans une nation de « *nantis* ». Et parce qu'ils sont interpellés par les informations diffusées par la télévision sur le retard économique, sanitaire et éducatif des pays pauvres. Des deux pôles d'intervention de l'association confessionnelle, ils privilégient le combat contre la Faim et gardent une certaine distance avec l'objectif du Développement. Leur appropriation des actions de la structure internationale est cependant minimale ; ils éprouvent par exemple des difficultés à en décrypter le sigle.

Précisément, le couple présente essentiellement la contribution financière qu'il concède à l'organisme catholique comme une réponse à l'invitation au partage dispensée par

l'Église lors de la célébration pascale. C'est de fait un don de carême, correspondant à l'obligation de faire l'aumône pendant cette quarantaine spirituelle. Il s'agit donc premièrement d'un impératif rituel, qui se double pour le couple d'une marque d'intégration à une institution religieuse : « *J'allais dire nous sommes catholiques donc c'est sûrement à l'Église qu'on a dû... Parce qu'à la paroisse il y a beaucoup d'associations donc c'est à partir de là qu'on a appris pour le CCFD. [...]* Donc on est un peu tenus de le faire de par une organisation qui est propre à la paroisse ». La spécificité de ce don réside par conséquent dans le fait qu'il est un acte d'Église, qui vient en supplément de l'acquittement du denier, sceller l'appartenance de Maurice et de Yvette à la communauté paroissiale. Plus fondamentalement, c'est un acte de foi, qui reflète à travers ces deux enquêtés, l'intériorisation du devoir de charité inculqué au chrétien : « *Moi je crois que globalement c'est parce qu'on est catholiques ; il faut s'occuper de son prochain globalement. Ma femme dans sa jeunesse, elle a eu une éducation catholique, moi j'ai été scout...* ».

Un don de fraternité partisane

Après le *Secours catholique*, l'organisation qui bénéficie des faveurs de Maurice et Yvette est une petite structure, qui aide au développement des infrastructures dans un village en Afrique noire. De prime abord, ils motivent leur adhésion à cette association par son enracinement local. Selon eux, ce statut favoriserait la lisibilité de ses projets et l'accessibilité de ses promoteurs. Ils disent ainsi apprécier le bulletin d'information qui leur est régulièrement envoyé, afin de les tenir informés de ses réalisations : « *D'ailleurs, c'est exactement la forme d'association qui intéresse les gens parce que c'est spécifique. Si par exemple on venait nous dire, vous avez donné tant mais il nous faut le double pour pouvoir acheter un moteur, une pompe, je crois qu'on donnerait à ce moment-là. Parce que là on se sent motivés* ».

Néanmoins, on comprend au fil de la conversation que la situation d'entretien crée une gêne chez ce couple peu accoutumé à cette forme d'échange. En effet, la singularité de ce type d'interaction est de contraindre les personnes interviewées – et en l'occurrence ici Maurice et Yvette – à mettre en mots, en d'autres termes à théoriser une pratique qui ressort prioritairement du vécu, voire de

l'instantané. Du coup, se sentant tenus par les questions de doter leur générosité d'une rationalité, ils en rajoutent dans la comparaison entre le CCFD et cette petite association, comme pour compenser la distance qu'ils entretiennent avec le projet de l'organisme confessionnel. Le registre de la proximité leur offre à ce moment l'opportunité de construire une présentation de soi digne, et démonstrative de l'intérêt qu'ils portent à une structure moins importante. Les difficultés qu'ils éprouvent cependant devant l'invitation à la situer géographiquement, effritent leur tentative d'affirmer une plus grande connivence avec elle.

Après quelques balbutiements, Maurice finit par nous confier que cette modeste organisation est animée par des personnalités socialistes de la ville, qu'ils connaissent et dont ils souhaitent soutenir les actions : « *Les gens qui étaient au début, c'étaient des socialistes alors... [...] En fait, ce sont des voisins qui ont créé cette association. Le Monsieur a été Conseiller municipal, ils voyagent beaucoup... Ils sont allés en Afrique et ont vu qu'il y avait besoin de...* ». Ainsi, si l'adhésion à cette association reste congruente avec l'intérêt que Maurice et Yvette portent à la cause de la pauvreté et de la faim, ce dernier don est aussi la manifestation d'une fraternité partisane. En ce sens, il est parallèlement une variable de signalement⁹, qui distille à l'environnement du couple une information sur son altruisme, ainsi que sur sa disposition à relayer les initiatives menées par son entourage.

Dans l'accomplissement de cette générosité qui participe d'un processus de distinction - au sens de se distinguer et de se révéler - l'affiliation au Parti Socialiste et l'interconnaissance induisent alors une forme d'obligation morale à l'égard de cette petite association de développement local. On retrouve ici le rôle des groupes d'appartenance dans la constitution du répertoire caritatif. En effet, tout porte à croire que c'est le lien partisan qui l'unit aux

promoteurs de cette association villageoise qui d'abord initie le don, puis pérennise la fidélité de Maurice à son égard. A ce titre, il renouvellera son don tant que subsistera cette relation, parce qu'il est persuadé qu'une défection pourrait la compromettre.

*
* *

Maurice et Yvette sont imprégnés d'un « habitus » de donateurs construit par leur socialisation catholique. Cet ancrage religieux confère à leurs dons un statut d'ordonnance, qui se traduit par exemple par le respect de la célébration du carême et du rituel caritatif qui y est associé. Acte religieux, ce don est aussi un signe d'appartenance à une communauté de croyance ; il reflète de ce fait la dimension intégratrice de la générosité fiduciaire. Cette dernière se montre à cet égard, susceptible de proliférer sur des formes diverses de prescriptions, qui sont incorporées par les individus au contact de leurs espaces d'allégeance. Ainsi, le don que Maurice et Yvette effectuent en faveur de l'association africaine se classe dans le registre d'une obligation sociale insufflée par une proximité politique. Dans ces deux cas, le couple obéit à une forme de contrôle social, grâce auquel la foi génératrice de l'altruisme monétaire, se double de l'expression d'une connivence spirituelle ou idéologique.

Parallèlement, Maurice et Yvette se distinguent par une propension particulière à céder aux sirènes de l'interpellation médiatique, et notamment de la télévision. Ils multiplient à ce titre des dons sporadiques à des causes diverses. Ce nomadisme caritatif est caractéristique de cette expression pulsionnelle de la compassion, qui libère les (télé)spectateurs de la pesanteur et de l'émotion suscitées par la vision de la souffrance. Le couple se fait ainsi le témoin de causes sociales et humanitaires inscrites sur l'agenda médiatique, et endosse la posture de donateurs à laquelle l'invitent conjointement journalistes et intervenants associatifs.

Du coup, Maurice et Yvette s'en veulent quand ils ne donnent pas ; ils profèrent des excuses quand ils ne cèdent pas. Ils nourrissent à cet égard une forme de culpabilité, alimentée premièrement par la

⁹ La variable de signalement permet à un acteur de se distinguer de ses concurrents grâce à l'image positive que lui procure son don de temps. Elle « signale » sa spécificité et ses compétences particulières (esprit d'initiative, altruisme...). Cf. Lionel PROUTEAU, *Économie du comportement bénévole*, Paris, Économica, 1999.

modicité de leurs dons ; deuxièmement par la minoration de leur générosité, qu'ils jugent insuffisante au regard de leur croyance religieuse : « *On voudrait... On est peut-être un peu lâches parce qu'on ne va pas jusqu'au bout quoi, mais... Je veux dire on pourrait s'engager encore plus, on pourrait... On s'engage juste un peu financièrement, c'est tout quoi. Voilà ! C'est pas qu'on se donne bonne conscience, mais enfin on sait qu'on fait quelque chose mais on sait bien que...* ». Dans ce contexte, l'entretien est l'occasion d'un examen de conscience permanent, dans lequel les actes de générosité posés sont dépréciés et accompagnés de l'expression itérative d'un sentiment d'impuissance. Comme si le don s'inscrivait dans une

démarche expiatoire, de paiement d'une dette engendrée par le malaise que crée le fait de pouvoir donner, d'être du côté de ceux qui ne sont ni à la rue, ni malades...

Au fond, si Maurice et Yvette font des dons, c'est certes pour soutenir des causes et remédier à la condition des bénéficiaires, mais c'est aussi pour demeurer en conformité avec les préceptes religieux sur l'impératif de charité. Les organisations caritatives et humanitaires ne sont à ce moment que les intermédiaires institutionnels de l'accomplissement de leurs dispositions généreuses.

2- La philanthrope

Femme, 64 ans, mariée, sans profession, deux enfants. Bénévole-donatrice dans une association d'aide aux jeunes exclus. Ancienne catéchiste. Donatrice du Téléthon. Entretien le 21 janvier 2001 (Paris 8^{ème}).

Le décor d'un hôtel particulier

C'est dans un salon de son hôtel particulier du 8^{ème} arrondissement parisien qu'Anne nous reçoit un dimanche après-midi d'hiver. Dès notre arrivée, elle nous dirige vers cette pièce spacieuse et légèrement excentrée, dont elle prend soin de fermer la porte derrière nous. L'entretien est précédé d'une conversation informelle autour d'une tasse de thé. C'est le moment de la prise de connaissance, l'occasion pour l'enquêtée de s'enquérir des avancées et des finalités de notre recherche. L'environnement est soigné et sans ostentation. **La vaisselle en porcelaine et le mobilier ancien rappellent les grandes demeures bourgeoises.**

Fille et épouse de militaire, Anne est la mère de deux garçons de vingt-sept et trente et un ans et la grand-mère d'une fillette de trois ans. Elle est née soixante-quatre ans plus tôt dans le sud de la France. **Sa trajectoire est marquée par une expatriation d'une quinzaine d'années**, au cours de laquelle elle séjourne dans des pays étrangers au gré des affectations de son père, puis de son époux : d'abord en Afrique, ensuite en Asie, et enfin aux Antilles. Anne égrène posément ces lieux d'habitation, et explique que ces déplacements successifs ont contrarié sa carrière professionnelle. Elle a toutefois brièvement travaillé en Préfecture en 1962, dans le Service d'Accueil des Rapatriés d'Algérie. Elle se souvient alors très furtivement **qu'elle avait été désignée "représentante du personnel" par ses collègues de travail**, et qu'elle avait dû adhérer à la CFDT pendant un an.

De son adolescence, Anne évoque des activités associatives dans des structures dédiées aux divertissements et aux loisirs. Ce sont des engagements de jeunesse, qui s'ancrent dans son milieu social. Ils sont représentatifs d'une extraction sociale riche, et

confirment l'intégration religieuse de sa famille. Ainsi, elle a été sollicitée à seize ans par la paroisse, pour encadrer les jeunes garçons dans les camps de scouts. Elle a assumé cette mission pendant cinq ans, parallèlement à des fonctions de jardinière d'enfants. Par la suite, **elle a créé avec des amis une association culturelle**, dans laquelle elle concevait des programmes de sorties pour les jeunes de sa ville pendant la période hivernale : « *Car c'était très mort. Il y avait la plage en été. En hiver, il n'y avait rien* ». Anne avait alors vingt ans.

Un enracinement catholique

Dans le questionnaire qu'elle nous a renvoyé, Anne s'est déclarée catholique pratiquante. En effet, elle fréquente régulièrement - en moyenne trois fois par mois - l'église de son quartier. D'ailleurs, **elle a programmé notre entretien en début d'après-midi, de manière à pouvoir assister à la messe de dix-huit heures.** Sa foi, elle la tient de ses parents, qui étaient également pratiquants et engagés dans les services et mouvements d'Église. Ainsi, sa mère était impliquée dans la paroisse ; quant à son père, il a été de son vivant, bénévole et donateur de *l'Ordre de Malte*. Elle précise également que sa mère âgée de quatre-vingts ans, continue de manière pléthorique et irrationnelle à son goût, à effectuer des dons d'argent à une multitude d'organisations caritatives et humanitaires.

Comme nous le verrons par la suite, le répertoire caritatif d'Anne est plus restreint, mais sa démarche altruiste s'inscrit dans la continuité de la tradition familiale. Premièrement, **à l'image de sa mère, elle a servi l'église voisine comme bénévole paroissiale.** Plus exactement, à la demande de l'aumônier, elle a dispensé le catéchisme pendant quatre ans. Cette période a coïncidé

avec l'engagement de l'un de ses fils dans l'aumônerie des jeunes. Ensuite, comme sa mère, elle est donatrice du *Téléthon*. Enfin, **comme son père, elle est bénévole et donatrice d'une association confessionnelle.**

Mère donc donatrice

En effet, Anne fait partie de cette frange de donateurs qui destinent leur générosité fiduciaire et leur don de temps aux associations caritatives. Suite à des problèmes de santé, elle s'est mise en quête trois ans plus tôt, d'une organisation venant en aide à des personnes en difficultés. Elle affirme qu'elle ne tenait pas particulièrement à s'impliquer dans une structure confessionnelle. Elle s'est alors adressée à la mairie d'arrondissement, qui l'a orientée vers une association catholique spécialisée dans l'assistance aux jeunes exclus.

Elle consacre trois après-midis par semaine à ses activités bénévoles, qui consistent en des missions d'accueil et d'orientation des usagers dans diverses démarches : constitution de dossiers administratifs, recherche de logement, ou encore réinsertion professionnelle... L'énumération des différentes situations qu'elle est amenée à gérer dans le cadre de cette association, permet à Anne d'aborder la problématique de l'exclusion. Ses confidences sur ce point reproduisent les réflexions des bénévoles ou des travailleurs sociaux, quand ils s'interrogent sur l'efficacité de leurs actions. Précisément, Anne se demande dans quelle mesure les dispositifs d'aide ou d'allocations destinés spécifiquement aux jeunes adultes, ne contribuent pas à pérenniser leur précarité...

Ce questionnement ne semble cependant pas déteindre sur sa volonté de continuer à donner de son temps. D'une part, parce que son engagement lui permet de mesurer la progression de la pauvreté parmi des jeunes de plus en plus jeunes, démunis et esseulés. D'autre part, parce qu'elle a dû elle-même gérer dans son environnement familial, le mal-être d'une personne en proie à une vulnérabilité psychologique. Le soutien qu'elle avait alors trouvé auprès de quelques structures spécialisées, l'avaient alertée sur

l'importance du lien affectif et social lors de ces intervalles difficiles. C'est donc, précise-t-elle, aussi en souvenir de cette expérience douloureuse qu'elle donne de son temps pour les autres. Cet épisode pénible de sa vie lui offre ainsi l'opportunité, à l'instar de plusieurs bénévoles ou donateurs, d'ériger une passerelle entre sa trajectoire individuelle et ses espaces de générosité.

Dans cette situation d'entretien qui l'invite à « ordonner » son itinéraire personnel, le hasard d'une orientation influencée par les services sociaux de son lieu d'habitation, est partiellement compensé dans son discours par la mobilisation de ce vécu familial. Ainsi, à défaut d'avoir reçu une formation suffisante pour remplir ses tâches de bénévole, **elle met en exergue la compétence « naturelle » que lui confère son statut de mère de deux garçons, pour affirmer son aptitude à jouer son rôle de conseillère auprès de jeunes hommes exclus.** Dans cette logique, le don de temps organisé s'insère dans le prolongement d'une vie privée réinvestie dans un engagement public sous forme d'acquis et d'expérience.

C'est encore cette identité de mère qui est invoquée par l'enquêtée quand elle justifie le don annuel qu'elle effectue en faveur du *Téléthon*. Certes, le discours est ici plus retenu, moins teinté de référents émotionnels. Il atteste néanmoins de la **centralité de la fibre maternelle** dans la construction de l'intérêt que l'émission de télé-charité a suscité dans son esprit dès sa première édition : « *On avait des enfants qui étaient jeunes, et on a trouvé ça formidable, et on a téléphoné. Depuis, j'ai continué* ».

En filigrane de cette phrase, on retrouve l'incidence de la proximité affective dans le don à la recherche médicale. Elle confirme la capacité du *Téléthon* à provoquer l'empathie de parents que la projection dans la souffrance d'autres parents, amène à mesurer la chance qu'ils ont d'avoir des enfants bien-portants. Dans ces circonstances, le don fiduciaire est un témoignage de soutien à ceux qui sont éprouvés. Il revêt parallèlement le sens d'une action de grâce posée par des parents rassérénés par la confirmation de leur position privilégiée, et dont l'altruisme célèbre la « bonne fortune ».

Une donatrice fidèle et raisonnable

Contrairement à ce qu'elle dit de sa mère, Anne apparaît comme une donatrice fidèle et « raisonnable », **moins encline à céder aux sollicitations des organismes collecteurs.** L'AFM (*Association Française contre les Myopathies*), le maître d'œuvre du *Téléthon*, et *Jennes précaires*, l'association dans laquelle elle est également engagée comme bénévole, sont les seules structures qu'elle soutient financièrement. Elle, non plus, ne consulte pas les comptes de ses donataires. Elle fait confiance !

Dans le cours de l'échange, elle ajoute cependant que notre questionnaire de recherche l'a interpellée sur la modicité de son champ de générosité, et plus particulièrement sur son manque d'intérêt pour les causes lointaines. Ce constat a manifestement provoqué chez elle une introspection, dont elle communique la teneur en soulignant sa différence d'avec son milieu social. En effet, pendant l'entretien, elle a maintenu à plusieurs reprises ses distances avec son environnement : *« J'habite le 8^{ème}, mais c'est pas mon truc. Je ne m'y suis jamais sentie à l'aise »*. Au moment de l'examen de son « territoire » de prodigalité, ces remarques prennent la forme de critiques qui dénoncent une étroitesse d'esprit à laquelle elle pensait s'être soustraite.

Précisément, Anne aurait souhaité que son expérience d'expatriation eût une incidence positive dans le choix de ses donataires, qu'elle y transparaisse par exemple à travers des dons pour l'autre lointain. Ce n'est pas le cas, et elle le déplore : *« Votre questionnaire m'a interpellée sur mon esprit petit bourgeois. Et je me suis dit qu'avec les dons, je réagis de la même façon qu'eux. Je manque d'ouverture. Je m'occupe certes de personnes dans le coin, mais il ne faut pas oublier les autres »*. Elle affirme donc s'être mise en quête d'une organisation humanitaire internationale, dans le but de diversifier les bénéficiaires de ses dons : *« Je ne sais si ça sera Médecins Sans Frontières ou Unicef, mais il faut que je trouve une association internationale »*. À ce moment de l'entretien, l'enquêtée se saisit de la problématique de recherche pour amorcer un examen de conscience, qui l'amène ici à (re)questionner son rapport à l'altérité. La

spécificité de cette remise en question est qu'elle ne verse pas dans une quelconque culpabilité. Anne correspond à ce titre à ce profil de donateurs qui intègrent le don comme une responsabilité sociale, à l'image d'une sorte de devoir incombant à ceux qui sont à l'abri du besoin. **Cette pratique de la générosité ne se prolonge pas dans la remise en cause des inégalités sociales, le propos et l'objectif des dons étant de limiter ces déséquilibres de fait et non de réformer la société.**

*
* *

Dans notre corpus d'entretiens, Anne se distingue comme l'enquêtée qui concentre la majorité des caractéristiques sociales que les analyses confèrent à la « donatrice-type » : femme, elle est née et évolue dans un milieu très favorisé, elle est catholique pratiquante, et enfin elle vote à droite. Son parcours emprunte ainsi à bien des égards, des éléments de similitude aux pionnières des sociétés de bienfaisance qui prolifèrent à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle en France.

Issues des catégories bourgeoises, ces dernières ont assuré l'essor du secteur associatif caritatif et confessionnel en donnant de leur temps et de leur argent. D'un point de vue socio-historique, leur engagement dans l'action sociale est représentatif des formes d'implication de l'Église et des classes aisées dans le règlement de la question sociale. D'un point de vue sociologique, le développement de ces organisations d'aide et d'assistance aux pauvres offre l'opportunité à ces femmes, d'avoir une occupation dans l'espace public. L'action caritative devient ainsi le lieu qui permet d'avoir un « travail » certes non rémunéré, à l'extérieur du foyer conjugal. Elle trouve alors sa légitimité dans la possibilité qu'elle donne à ses promotrices, d'étendre l'expertise que leur procurent leurs fonctions domestiques, hors du domicile familial.

C'est donc aussi à une stratégie de contournement de la relégation des femmes dans l'espace domestique, que se livrent ces femmes élevées dans la division sexuelle du

travail¹⁰. Dans la trajectoire d'Anne, ces velléités d'émancipation se traduisent par des dynamiques silencieuses de fuite, qui permettent la construction d'une identité sociale tout en sauvant les apparences. **Dans un univers social qui tolère modérément le travail des femmes, elle se crée des interstices de liberté. En donnant du temps pour les autres, elle prend du temps pour elle.** Son répertoire caritatif est à ce titre investi comme un jardin secret dont elle veille à protéger la teneur, notamment vis-à-vis de son mari qui semble moyennement réceptif à son besoin de se rendre utile. Nous avons ainsi compris pourquoi l'entretien avait lieu dans cette pièce isolée, à l'abri des oreilles indiscrètes...

En résumé, la propension d'Anne à exercer des formes diversifiées de générosité, tient de ses origines sociales, qui participent de sa mise à disposition et de son intérêt pour les œuvres de secours. Cette inclination découle par ailleurs de sa socialisation catholique, qui tôt, l'initie à des engagements dans sa communauté religieuse. Si on rajoute à cela un environnement familial habité de référents favorables à l'exercice de la charité, à l'implication associative et au bénévolat, il apparaît que le parcours biographique d'Anne est truffé d'éléments de valorisation du don. Au regard de ces caractéristiques, la typologie des donateurs de la *Fondation de France* la classerait dans la catégorie des « Généreux ». Ces derniers se singularisent par le partage d'une tradition familiale de générosité, le sentiment de responsabilité lié à une situation privilégiée, un comportement de donateur régulier et programmé, et une pratique religieuse assidue.

¹⁰ Cf. Évelyne DIEBOLT, *Les femmes dans l'action sanitaire, sociale, culturelle, 1901-2001. Les associations face aux institutions*, Paris, Femmes et Associations, 2001.

3- Le notable

Homme, 70 ans, marié, deux enfants. Ancien militaire. Élu municipal. Bénévole-donateur du Téléthon, donateur de la Croix-Rouge, de l'Orphelinat de la Police, de l'Opération Pièces Jaunes. Entretien le 21 janvier 2001 (Région centre).

Sollicité par les multiples organisations qui se livrent concurrence sur le marché du don, Martin a sélectionné quatre associations et pas une de plus : « *Parce qu'il faut faire des choix !* ». Son répertoire caritatif est composé du Téléthon, de la Croix-Rouge, de l'Orphelinat de la Police et de l'Opération Pièces Jaunes.

Un passé d'expatrié

Conseiller municipal dans une agglomération moyenne du centre de la France, Martin est délégué aux Anciens combattants. Avant de se lancer dans une carrière politique, cet homme de soixante-dix ans a eu une carrière de militaire au cours de laquelle il a servi l'armée française en Asie et en Afrique pendant la période coloniale. Il confie que bien des années après, il a souhaité retourner au Vietnam, eu égard aux sentiments d'affection qu'il a développés envers ce pays et son peuple. Il en va autrement des pays africains dans lesquels Martin a séjourné, et à propos desquels il se montre peu loquace. Tout au plus consent-il à évoquer de manière laconique, les populations « *indigènes* » croisées lors de ses flâneries dominicales sur les marchés locaux.

Un homme de commandement

Martin nous a reçus dans son bureau à la mairie, pendant les horaires de travail. Dès notre première question, il se lance dans une description détaillée de ses orientations caritatives. Pendant près de vingt minutes, il récapitule spontanément les motivations qui sous-tendent ses différents dons fiduciaires. Porté par sa voix de stentor, son exposé reflète l'aisance oratoire d'un homme aguerri à la prise de parole publique ; d'un politique plié à la nécessité de mobiliser des arguments pour convaincre son auditoire. Parce qu'il est familiarisé au maniement d'une rhétorique persuasive, il se montre capable d'anticiper les

questions, et tente à plusieurs reprises de diriger notre échange. Son attitude est celle d'un homme accoutumé par sa double carrière de militaire et de politique, à prendre le commandement dans ses interactions avec une tierce personne. Ainsi, contrairement aux autres interviewé(e)s, il ne nous a pas laissé le soin de dérouler notre guide d'enquête, et notamment de l'inviter à s'exprimer sur la sélection de chacune de ses organisations donataires. Il a de son propre chef dressé un inventaire des organismes qui bénéficient de son soutien financier, en mettant en exergue trois indicateurs saillants, à savoir : la proximité familiale, la proximité professionnelle et la sociabilité « de cercle ».

La religion comme rite extérieur

Son propos ne convoque aucune allusion directe à la religion. Il a reçu les sacrements du baptême, mais ne fréquente l'Église que lors des cérémonies : « *Ça m'arrive encore de fréquenter l'église. [...] Non, je ne rejette pas le côté confessionnel et Dieu sait qu'avec mon métier, j'y vais trop souvent à mon goût. Parce que c'est souvent pour des enterrements, ou des messes de mariage... Quand ils font des quêtes, je participe aussi* ». Cette posture range Martin dans la catégorie des « catholiques marginalistes »¹¹, pour lesquels la religion est appropriée comme un héritage culturel ; au même titre que la nationalité ou la famille, on ne la choisit pas. Par conséquent, il n'y a pas d'identification particulière. La pratique religieuse est souvent limitée aux fêtes et aux sacrements ; avant d'être une valeur intérieure, la religion est un rite extérieur¹².

¹¹ Cf. Jean-Marie DONEGANI, *La liberté de choisir*, Paris, PNFSP, 1993.

¹² *Idem*.

Des raisons explicites : les liens familiaux

Martin et sa femme ont deux enfants : un garçon urbaniste et une fille assistante sociale. Cette dernière est mariée à un Officier de police. **C'est ce lien par alliance, qui est à l'origine de sa décision de faire des dons à l'Orphelinat de la Police nationale¹³.** L'anxiété liée à la conscience que son gendre risque sa vie, que sa fille peut se retrouver veuve et ses petits-enfants orphelins, constituent autant de motifs de soutenir cette structure : « *Quand le père est assassiné, il n'y a pas d'autres mots, il y a des enfants qui n'ont personne et on les recueille* ».

C'est également une incitation familiale qui est à la source des dons qu'il octroie à la *Croix-Rouge*. Cette fois-ci, **c'est par l'entremise de son épouse, bénévole depuis une dizaine d'années dans le comité local de cette association, que Martin a été amené à s'en rapprocher.** C'est à ce titre, qu'il lui arrive incidemment de « *donner un coup de main au vestiaire* » pendant le grand bal annuel qui ponctue le programme de collecte de cet organisme. Toutefois, cet engagement de son épouse n'auréole pas seulement le don de Martin d'une dimension affective. Il est également pourvoyeur de confiance, grâce aux informations que cette connaissance « de l'intérieur » lui procure sur la sélection des bénéficiaires de ses dons.

D'un point de vue éthique, cette configuration est révélatrice de l'importance que ce donateur accorde aux critères de distribution de ses dons. Plus généralement, elle est représentative de l'impact de la proximité dans l'instauration d'une relation de confiance entre les donateurs et les associations donataires. En l'occurrence ici, c'est grâce à la présence de sa femme dans l'association que Martin engrange des éléments de réassurance de son rôle de donateur. Le don de temps de sa femme n'est donc pas seulement prescripteur des dons d'argent du couple ; il est parallèlement instituteur de confiance et de connivence entre ce dernier et l'organisme collecteur.

Des raisons plus implicites : les orientations politiques

La fidélité que Martin entretient à l'égard de l'AFM procède d'un registre moins intime, lié à ses fonctions politiques. Précisément, la ville dont il est l'élu figure depuis la première édition du *Téléthon*, sur la liste des centres de promesses disséminés sur le territoire. Chaque année, une salle de la mairie est donc mise à la disposition des membres du *Lions Club* pendant le week-end de collecte, afin qu'ils puissent assurer l'accueil téléphonique des aspirants-donateurs.

Dans ces circonstances, c'est principalement en sa qualité de Conseiller municipal que Martin se trouve mobilisé à leurs côtés, et qu'il veille à leur offrir de bonnes conditions de travail. Cette opportunité a favorisé sa sensibilisation à la cause des myopathes, et par ricochet le don annuel qu'il concède à l'AFM. Ce contexte de réalisation domine sa présentation de ce don, qui marque l'influence de sa vie professionnelle – en l'occurrence ici de son statut d'homme politique –, sur ses orientations caritatives. Certes, Martin évoque les enfants malades, ainsi que la personnalité du président de l'AFM, pour justifier en second ressort son attachement à cette association. Mais rien dans son discours n'autorise à penser qu'il aurait endossé le rôle de bénévole ni de donateur du *Téléthon* s'il n'avait été invité, de par ses charges à la municipalité, à remplir une mission d'hôte pendant la manifestation caritative.

Dans le même ordre d'idée, **la motivation politique est sous-jacente au don que Martin accomplit au bénéfice de l'Opération Pièces Jaunes promue par la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, et présidée par Bernadette CHIRAC.** Cette hypothèse est portée par les préférences politiques de ce donateur, exposées au regard de chacun de ses visiteurs à travers les photos qui ornent le mur de son bureau. On peut ainsi y reconnaître le Général de GAULLE, pour lequel Martin prononcera un panégyrique pendant l'entretien. On y repère également la femme du Président de la République, éternisée dans son rôle d'ambassadrice de ses œuvres de bienfaisance.

¹³ L'association se nomme « Orphéopolis » depuis 2004.

Une nécessaire dépolitisation du geste

Partant, il est peu surprenant que la confrérie dont Martin est membre soit engagée dans la campagne de collecte de centimes organisée chaque année dans le cadre de l'*Opération Pièces Jaunes*. Toutefois, malgré les consonances politiques dont ce don est chargé, Martin s'évertue à l'affranchir de toute empreinte idéologique au cours de l'interview : « *Même si dans les pièces jaunes il y a Madame CHIRAC, c'est pas politique. C'est la transparence, l'honnêteté* ». Pour nous convaincre, il esquisse un argumentaire de dépolitisation de son geste, comme pour lui conserver son authenticité altruiste.

Cette tentative colporte une acception puriste de la générosité, qui se traduit ici par le besoin de séparer cette dernière de l'univers intéressé de la politique. En filigrane de cet effort de différenciation, se reflète l'idée que le don ne saurait être mêlé à un monde politique fait de mesquineries, et donc forcément antinomique avec la probité qui sied à la philanthropie : « *[...] des organismes, qui envoient des informations floues, et qui sont dits, politisés. Et alors là, systématiquement, je rejette. Il ne faut pas mélanger !* ». Dans le souci de ne pas disqualifier son altruisme par une compromission avec la part nauséabonde du politique, **Martin s'emploie donc à « a-politiser » son répertoire de donataires, avec l'objectif de ne pas l'entacher d'un soupçon de calcul.**

On peut penser que la frontière qu'il souhaite ériger entre le politique et le caritatif apparaît alors d'autant plus légitime à ses yeux, que son expérience d'élu local favorise l'incorporation d'une conception euphémisée du métier politique. Plus exactement, parce que l'espace politique local se prête plus que tout autre au maniement d'une terminologie relative à la « proximité » et au « terrain », l'exercice d'un mandat politique y exige encore plus qu'ailleurs, une pratique proche de la vocation, et donc quelque part du don de soi.

« Pensons d'abord à nous »

Martin se démarque dans l'enquête qualitative par l'affirmation de la priorité qu'il accorde

aux dons en France : « *Pensons d'abord - et ce n'est pas de l'égoïsme -, pensons d'abord à nous. Et puis si on peut, on pensera aussi aux autres* ». Cette philosophie personnelle trouve sa concrétisation dans la primauté qu'il accorde aux organisations qui oeuvrent sur le territoire hexagonal. Il se défend cependant de pratiquer une « préférence nationale caritative » : « *Ça fait penser à certains individus que je n'apprécie pas du tout* ».

Ses propos exhalent néanmoins une tendance à l'ethnocentrisme, qui semble procéder des rémanences colonialistes héritées de sa carrière militaire. À cet égard, près de cinquante ans après, son analyse des guerres d'indépendance demeure exclusivement belligérante ; elle ne s'ouvre pas à un quelconque idéal universaliste, ni à la moindre allusion aux Droits de l'Homme. Ce système de valeurs empreint de conservatisme dote corrélativement les choix caritatifs de Martin d'une dimension morale. Ainsi, c'est par un accès de colère qu'il réagit à l'évocation du *Sidaction*, et plus particulièrement à la présence d'homosexuels dans cette opération de collecte et de sensibilisation à la cause du sida. Ici, c'est la différenciation entre le malade-victime et le malade-coupable qui nourrit la réprobation de Martin. La répulsion qui sourd de son discours dévoile à ce sujet une homophobie militante, qu'il explique par le respect qu'il voue à l'institution familiale.

*
* *

Une part non négligeable des élans altruistes de Martin s'incarne dans des modalités de générosité exhibées au regard de son environnement professionnel, politique et social. C'est le cas de sa participation à l'organisation du *Téléthon*, de sa présence au bal de la *Croix-Rouge* – dont le ticket d'entrée participe de la levée de fonds de cette organisation –, et enfin de son investissement dans la récolte des pièces jaunes.

En effet, ces trois projets associatifs ont ceci de particulier qu'ils s'insèrent dans des dispositifs de collecte susceptibles d'assurer

une visibilité à leurs donateurs. À cet effet, leurs programmes respectifs convergent vers un point d'orgue, un événement plus ou moins médiatisé, qui se formalise par l'organisation d'une ou plusieurs manifestations dans un lieu public. Elles offrent, grâce à ce format, l'opportunité à chacun – et en l'occurrence à Martin –, d'exposer ses libéralités à la connaissance et à l'approbation de la collectivité. **Grâce à cette mise en scène publique, ce dernier a la possibilité de s'afficher dans des espaces a priori non-politiques pour affermir son assise sociale.** Ses activités associatives contribuent par conséquent à la construction de son « **identité stratégique** »¹⁴ de **notable-bienfaiteur**. Il peut ainsi engranger des marques de distinction sociale, qui vont accroître son prestige individuel et consolider son image dans le paysage politique et social local¹⁵.

Au vu de ces éléments, on pourrait dire que c'est à une forme de personnalisation de la publicité sociale que se livre Martin quand il endosse son rôle de bénévole-donateur. Car ses dons de temps et d'argent représentent autant de variables de signalement¹⁶ qu'il adresse à ses divers espaces de socialisation et d'allégeance : lieu de travail (don au *Téléthon*) ; territoire d'élection (dons à l'*Opération Pièces Jaunes*, au *Téléthon* et à la *Croix-rouge*) ; et parti politique (don à l'*Opération Pièces jaunes*).

Dans chacune de ces circonstances, Martin entérine son ancrage dans des arènes sociales fréquentées par des personnes détentrices de positions sociales favorisées, partageant des référents idéologiques et éthiques communs, et rassemblées dans le but d'exercer la générosité qu'autorise leur statut privilégié. Ces dons constituent à cet égard des marques d'appartenance et d'adhésion, soit aux catégories dominantes, soit à son bord politique.

Parallèlement, la trajectoire de Martin peut se lire comme **une version contemporaine de l'altruisme des 18^{ème} et 19^{ème} siècles, caractérisé par la prolifération des clubs**

¹⁴ Cf. Annie COLLOVALD, « Identités stratégiques », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°73, mai 1988.

¹⁵ Michel HASTINGS, « Le notable », dans Pascal PERRINEAU, Dominique REYNIÉ, *Dictionnaire du vote*, Paris, PUF, 2001.

¹⁶ Cf. Lionel PROUTEAU, opus cité.

de philanthropie¹⁷. Fréquentées par les catégories aisées, ces structures se spécialisent dans l'organisation de manifestations de bienfaisance, destinées à financer des œuvres. Les membres y cumulent don de temps et don d'argent, mais leur bénévolat est dirigé vers des activités sociologiquement plus sélectives, les associations caritatives classiques étant prioritairement allocataires de leur générosité fiduciaire. Par ailleurs, ces cercles servent simultanément les ambitions professionnelles, les aspirations notabillaires et les inclinations altruistes de leurs sociétaires... À bien des égards, la participation de Martin au *Téléthon* (auprès des membres du *Lions Club*), et au rassemblement des pièces jaunes (au sein de sa Confrérie), s'apparente à cette forme de générosité.

¹⁷ Cf. Catherine DUPRAT, *Pour l'Amour de l'Humanité. Le temps des philanthropes*, Tome I, Paris, CHTS, 1993.

4. Le militant

Homme, 53 ans, marié, deux enfants. Professeur de lycée. Militant-donateur du Secours populaire. Bénévole-donateur d'Amnesty International... Syndicaliste CFDT. Donneur de sang. Donateur de l'Unicef, de Médecins Sans Frontières, de Médecins du Monde, de Handicap International, des Petits Frères des Pauvres, de Raoul Follereau, de l'Ordre de Malte, du WWF, de Greenpeace, de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), de la Société Protectrice des Animaux (SPA)... Entretien le 5 juin 2001 (Picardie).

30 ans de don de sang

Stéphane, enseignant de cinquante-trois ans, s'est inscrit au don de sang pendant sa formation universitaire. Aujourd'hui, il continue à se rendre au centre de collecte deux fois par mois. Par ailleurs, avec son épouse qui est également enseignante, il est adhérent à l'association *Amnesty International*. Conformément à la tradition militante dans cette organisation de défense des Droits de l'Homme, il procède à la rédaction de lettres en faveur de la libération de prisonniers politiques dans le monde. Ce sont des amis, eux-mêmes militants actifs, qui ont favorisé l'engagement du couple dans l'association. Mais contrairement à ces connaissances, Stéphane et Michèle n'ont pas intégré un groupe local ; ils ont adopté une participation épistolaire.

Les racines d'une carrière militante

Stéphane est issu d'une famille ouvrière. Seul son père recevait un salaire, et il n'a pas le souvenir d'avoir vu ses parents effectuer des dons d'argent. Il n'a donc pas, de ce point de vue, été initié à la pratique de la générosité fiduciaire : **« Parce que mes parents n'étaient pas comme ça, puisque dans les années 50, ils étaient ouvriers. On avait un seul salaire ; il n'y avait pas grand-chose à donner »**. Par contre, Stéphane se rappelle que **son père était syndiqué à la CGT**, dans un secteur où l'adhésion syndicale était inscrite dans la culture professionnelle. Par ricochet, dans sa propre construction identitaire, il était inconcevable de ne pas s'impliquer dans l'action syndicale : *« Enfin, pour moi, il n'y a pas de rupture avec la famille. Mon père était adhérent CGT dans le rail, tout le monde était syndiqué dans le rail. J'ai jamais pensé que je ne*

serai jamais syndiqué. C'était une évidence ! ». Ainsi, c'est dans le syndicalisme étudiant (UNEF), que Stéphane débute sa carrière militante dans les années 60. Ensuite, il rentre à la CFDT, qu'il préfère aux syndicats de l'Éducation nationale parce qu'il souhaite militer dans une organisation généraliste.

Une socialisation religieuse tardive

Sur le plan religieux, il s'écarte cependant de la tradition familiale. Alors que ses parents étaient athées, il se convertit à la religion catholique pendant ses études à l'École Normale Supérieure. Dans ce cas également, il évoque la fréquentation d'amis militants catholiques, grâce auxquels il découvre véritablement l'existence du secteur caritatif confessionnel : *« C'est à cette occasion là que j'ai vu la nécessité d'associations charitables. Soit de grandes machines comme le CCFD ou le Secours catholique ; soit des choses beaucoup plus concrètes, comme les Petits Frères des Pauvres. Ça m'a semblé et ça me semble toujours indispensable »*. Sans que Stéphane ne rentre dans les détails, cette analyse sonne comme un aveu de *l'a priori* qu'il aurait nourri à l'encontre de la générosité fiduciaire.

En effet, on peut penser que ses référents familiaux le prédisposaient à privilégier l'engagement au détriment du don, considéré dans certains milieux ouvriers de gauche comme un instrument supplémentaire de domination sociale. De là sa socialisation religieuse tardive, qui revêt dans sa trajectoire le sens d'une rupture biographique avec une tradition familiale davantage portée vers l'action politique, plutôt que vers l'action sociale ou charitable. Mais d'une certaine façon, cette dissonance n'est que superficielle, puisque l'examen du parcours de Stéphane révèle **une continuité entre sa découverte de la religion, son intégration dans les**

réseaux catholiques et ses choix militants. Du coup, la religion ne semble pas l'avoir détourné de l'action revendicative, elle semble même avoir conforté ses convictions politiques.

Une foi qui favorise l'action collective

Cet itinéraire oriente Stéphane dans la catégorie des « catholiques intégralistes », c'est-à-dire de ceux qui sont persuadés que « être catholique c'est s'engager pour construire un monde »¹⁸. Dans cette perspective, la foi favorise l'action collective ; elle institue du sens spirituel dans les orientations idéologiques. Les individus puisent dans leurs convictions religieuses pour affermir leurs engagements politiques, qu'ils concrétisent souvent par l'adhésion aux forces politiques de gauche¹⁹. À cet égard, même s'il tente de dissocier en dernier ressort son expérience militante de son expérience religieuse, **la trajectoire de Stéphane est emblématique de l'imbrication de ces deux instances de socialisation que sont l'Église et les organisations politiques** : « C'était l'effervescence intellectuelle de 68. Et c'était pour moi aussi une effervescence religieuse. Je suis allé à la foi au hasard des rencontres. C'était la découverte de la foi que j'ignorais complètement. J'ai fait un minimum, ma confirmation etc. Et puis j'ai prolongé avec un engagement social, politique, syndical ; syndical surtout. Ce n'était pas du tout en contradiction avec la foi, la foi était un élargissement ». Tout porte alors à conclure que ces différentes prises de rôles représentent autant d'opportunités pour cet enquêté prédisposé à l'engagement par son histoire familiale. Il a ainsi trouvé dans des rencontres déterminantes, des occurrences pour concrétiser son *ethos* de militant.

Une générosité militante

Cette empreinte idéologique se repère dans les options caritatives de Stéphane, qui ne se dérobe pas à l'idée d'appliquer une lecture politique aux problématiques sociales. **Contrairement à d'autres enquêtés, il ne cherche pas à occulter la dimension politique de ses dons numéraires**; ceux-ci sont même investis du rôle de contre-

pouvoirs²⁰. Dans le même ordre d'idée, il établit une différenciation entre l'action caritative « charitable » et l'action caritative « politisée ». Cette distinction est notamment perceptible dans le discours qu'il tient sur le CCFD, association confessionnelle « développementaliste ».

De ce point de vue, Stéphane est représentatif de cette poignée de donateurs-militants qui se sont démarqués dans l'enquête qualitative par leur imprégnation du projet politique de cette Organisation de Solidarité Internationale. Il en souligne la spécificité dans son répertoire caritatif en ces termes : « **Ils osent aller vers une analyse plus sociale, plus politique.** Bon ! Les articles du CCFD sur l'Afrique par exemple, me semblaient nettement plus pertinents que les articles du Secours populaire sur les mêmes pays, où il y avait effectivement un refus du Secours populaire d'aller un peu plus loin, de peur d'avoir des soucis politiques... Donc le CCFD me semblait plus conscient politiquement et socialement. Bon ! Je vois que le Secours populaire a aussi changé un peu ; il commence à parler aussi de démocratie. [...] Par exemple, Follereau et Malte, c'est plus un langage religieux traditionnel. Ça veut pas dire que les gens là-bas font un boulot idiot. Ce sont des militants, les gens qui s'engagent dans les équipes de Malte et tout ça... Mais disons qu'ils s'adressent aux Chrétiens comme on s'adressait à eux il y a cinquante ans ; ça n'a pas beaucoup changé. Donc là, c'est la charité au sens le plus émotif. [...] Et le CCFD, c'était un des premiers qui a dénoncé ça, qui a dit "il ne faut pas envoyer n'importe quoi n'importe comment". Ce n'était pas le seul hein ! Il y a aussi une association belge avec laquelle j'étais en contact... Le CCFD a été l'un des premiers à développer - à partir du sens de la personne -, développer l'idée de démocratie. [...] Dans les années 70, c'était relativement novateur. C'était global, ce n'était pas seulement sanitaire, seulement l'éducation, seulement la nourriture... C'était quelque chose prenant en compte tout l'aspect de la situation des gens là-bas ; le Développement en général, dans tous les domaines ».

Un stock de savoirs généré par l'engagement

Certes, le cursus scolaire de Stéphane le pourvoit d'un sentiment de compétence, qui transparait dans les similitudes de ses pratiques professionnelles et de ses pratiques militantes. Indubitablement, son statut

¹⁸ Cf. Jean-Marie DONEGANI, opus cité, p. 245.

¹⁹ *Idem.*

²⁰ Cf. Catégorie « Les militants », Typologie des donateurs, Fondation de France, 2002.

d'enseignant est source d'accoutumance à la verbalisation et à l'écriture, autant d'outils de communication dont il transpose la maîtrise dans ses implications associatives. C'est particulièrement le cas quand il se mue en rédacteur de lettres pour *Amnesty International*, ou en secrétaire pour une association locale d'aide au Développement... On peut parallèlement penser que **son niveau de diplôme contribue à majorer son aptitude à dépouiller la documentation associative**, et en l'occurrence à s'approprier la « doctrine » de ses donataires. Mais au regard du corpus d'entretiens, cette dernière variable ne suffit pas à expliquer la connaissance que Stéphane a du monde associatif²¹.

En effet, plus que le niveau de diplôme, c'est la multiappartenance et ce qu'elle induit en termes d'intensité de l'engagement individuel, qui singularisent ce profil de donateurs dans l'enquête qualitative. Généralement multiadhérents associatifs, militants syndicaux et multidonateurs, ces derniers bénéficient d'une multipositionnalité favorable à une représentation de l'action caritative, qui contraste avec les argumentations généralistes des autres donateurs. Leur raisonnement est donc principalement illustratif du stock de savoirs que peuvent engranger des individus immergés au sein de sociabilités militantes diverses, et qui multiplie de ce fait leurs opportunités d'acquérir des connaissances sur les questions sociales.

Pour l'observateur, c'est aussi l'occasion de mesurer la différence entre un donateur atomisé – dont la relation aux associations se réduit à des échanges de courriers –, et un donateur engagé dans l'action collective. Alors que le premier reste éloigné des structures qu'il soutient, le second est imprégné de la culture que procure une vie militante ponctuée de réunions et de la répétition du projet commun. Pour revenir à Stéphane, il apparaît que **c'est sa socialisation militante et pas seulement son statut socioprofessionnel, qui concourt à le doter d'une compréhension**

²¹ Nous faisons référence aux autres entretiens effectués auprès des catégories « intellectuelles », notamment des universitaires. Ils montrent que la capacité à déployer une « compétence caritative », c'est-à-dire une connaissance approfondie du secteur associatif caritatif, est corollaire d'une trajectoire de militant multiadhérent, et non du niveau de diplôme.

« éclairée » des enjeux du Développement. Cette expertise militante favorise la mise à distance des affects, et la mobilisation d'un argumentaire davantage « intellectualisé ». Cela ne signifie pas que les dons sont affranchis de tout caractère affectif ou émotif. Simplement, cet aspect est dilué dans des interprétations plus rationalisées. Car **ici, même les dons impulsifs sont susceptibles d'être interprétés – a posteriori – au prisme des convictions idéologiques...**

2300 euros par an

Le degré d'information n'est pas l'unique conséquence de la participation de Stéphane à l'action collective. Elle influe également sur la taille de son répertoire caritatif. Avec sa femme Michèle, il fait en effet parvenir des dons à une liste impressionnante d'organismes, auxquels le couple consacre au total près de 2 300 euros par an. La sélection qu'il égrène pendant notre échange porte la trace de ses allégeances politiques et religieuses. Par exemple, ce sont des militants ouvriers que Michèle croise dans son environnement professionnel au début des années 70, qui les sensibilisent tous deux à l'action du *Secours populaire*. À leur contact, le couple participe à quelques initiatives locales de l'association. Cette proximité va être à l'origine des dons au demeurant conséquents (près de 460 euros), qu'il attribue annuellement à cette organisation.

Toujours dans ce cadre, Stéphane et son épouse vont tenter par deux fois, d'accueillir un enfant à leur domicile pendant les vacances scolaires. Ils ont toutefois choisi d'arrêter cette expérience, la cohabitation avec un enfant en proie à des difficultés diverses (familiales, scolaires, sociales...), s'étant révélée problématique... Pour le CCFD, le passage à l'acte va se faire plus tard, pendant la décennie 90. Dans ce cas, c'est à l'occasion d'un mariage que le couple d'enseignants est convié à établir un chèque en faveur de l'association confessionnelle. Cette invitation fortuite va déboucher sur leur inscription dans le fichier des donateurs du CCFD, l'expédition du chèque initial entraînant des sollicitations ultérieures. La somme qu'ils envoient chaque année à cette seconde

structure est cependant inférieure à celle qu'ils consacrent au *Secours populaire*.

Des dons, au gré des aléas de l'Histoire

Les années 70 sont marquées par l'émergence des *French Doctors*. Mais Stéphane ne se mobilise pas au moment de la guerre du Biafra. Il se rallie à la cause au moment de l'opération *Bateau pour le Vietnam*, promue – entre autres – par Bernard Kouchner à la fin des années 70. **Stéphane est de la génération de ces pionniers de l'action humanitaire française.** Comme eux, il a connu le militantisme politique dans les *Comité Vietnam* ; comme eux, il a savouré la victoire contre les Américains.

Mais les lendemains de l'Histoire, tachés par l'exode des « boat-people » fuyant la dictature qui succède à la guerre, plongent Stéphane dans la consternation : « *Voir ce qu'était devenu le Vietnam ! Le régime qui était une véritable prison... Donc aider les gens qui voulaient fuir ce pays, m'a semblé une façon de se rattraper par rapport à la naïveté qu'on avait eue avant. [...] On a compris que c'est pas parce qu'on affronte une superpuissance qu'on est des Saints* ». **Par conséquent, les dons d'argent qu'il adresse par la suite à Médecins Sans Frontières et à Médecins du Monde, s'imposent dans son histoire personnelle autant au titre des actes de fraternité militante, qu'à celui des rites réparateurs.**

D'ailleurs, quelques années plus tard, Stéphane saisit l'opportunité de **corriger ce qui semble être une « erreur de jeunesse »**, en soutenant les mouvements afghans dans leur lutte contre l'Union Soviétique : « *Ça se voulait un peu symétrique quoi !* ». Simultanément, ces investissements successifs l'alertent sur les infirmités causées par les conflits armés. Il décide donc de devenir donateur de l'action que mène l'ONG *Handicap International* contre les mines « antipersonnel ».

Dans le même temps, Stéphane et Michèle font des dons aux *Petits Frères des Pauvres*. Ils ont connu l'existence de cette association grâce à une personne de leur famille, qui se portait bénévole dans les centres de vacances. **Quant aux bouleversements politiques à l'Est de l'Europe, ils provoquent les dons du couple en direction des orphelinats roumains.**

Pris dans une spirale caritative

Ensuite, Stéphane évoque pêle-mêle l'*Unicef*, puis le *Sidaction*, auquel ils ont dû donner une ou deux fois malgré leur opposition de principe au don à la recherche médicale : « *Autant je trouve normal que... Enfin, normal ! C'est mieux que rien qu'il y ait des gens qui tiennent des permanences... Autant ça me paraît vraiment inimaginable que la recherche dépende du bon cœur de chacun, d'un responsable de l'ARC...* ». Il continue l'énumération en citant d'autres associations confessionnelles : *Secours catholique, Raoul Follereau, Ordre de Malte...* Puis, des associations de protection de la nature : *Greenpeace, WWF...* Ou encore, des associations de protection de la faune et de la flore : *Ligue pour les Oiseaux (LPO), Société Protectrice des Animaux (SPA)...* **Chacune des ces organisations reçoit des dons ponctuels, au gré des sollicitations et des équilibres que Stéphane et sa femme essaient – tant bien que mal – de construire** entre les différents secteurs bénéficiaires de leurs dons...

*
* *

Dans la trajectoire de Stéphane, la générosité fiduciaire se situe dans le prolongement de son engagement de militant chrétien de gauche. Pour le dire autrement, c'est son insertion dans les réseaux militants catholiques qui le conduit progressivement à approcher les associations caritatives, et à percevoir l'importance du don numéraire. À ce titre, son parcours de donateur est symptomatique du rôle des groupes d'appartenance dans la pratique du don d'argent. **Dans le cas de Stéphane et de son épouse, la famille, les amis, l'association, le syndicat, le travail... apparaissent comme des instances de socialisation au don, mais aussi d'exhortation au don.** C'est prioritairement dans ces interactions que le couple est sensibilisé à des causes ; elles participent de ce fait à la construction de ses dispositions altruistes. Cette immixtion du don dans ses lieux de vie, souligne l'intégration de Stéphane dans des communautés sociales qui promeuvent la générosité, et qui sont par conséquent propices à la circulation des opportunités de dons.

Cet impact de l'entourage ne doit cependant pas faire oublier le rôle des organismes collecteurs eux-mêmes, qui prennent le relais de la sensibilisation par le biais des campagnes d'appel aux dons. Tout porte alors à penser que l'inscription de Stéphane et de Michèle sur de nombreux fichiers de donateurs entraîne une multiplication de sollicitations, qui elles-mêmes provoquent vraisemblablement des

donations supplémentaires... La spirale caritative dans laquelle le couple semble embarqué peut à cet égard se résumer à cette maxime : « plus on donne, plus on donne... ». Nous sommes à ce titre persuadés qu'il a omis de nous signaler un certain nombre d'organisations, malgré les coups d'œil furtifs qu'il a lancés dans le dossier qui abrite ses déclarations fiscales...

Post-scriptum : le don en héritage

Femme, 63 ans, mariée, deux enfants. Sans emploi. Bénévole-donatrice de l'Unicef. Donatrice du Téléthon, de la Croix-Rouge, des Petits Frères des Pauvres. Entretien le 8 mars 2004 (Yvelines).

Un conflit « d'origines »

Chez Laure, les pans de murs sont occupés par des tableaux représentant des paysages ensoleillés, des sources d'eau, des portraits d'hommes du désert... Diplômé d'une école de commerce, le mari de Laure a fait carrière dans la publicité, avant d'acquérir une bouquinerie dans le quartier du Marais à Paris. Aujourd'hui, retraité, il s'adonne à la sculpture et au jardinage. Il nous salue du haut de son escabeau quand nous arrivons pour l'entretien, et montrera une attention assez distante à notre présence...

Le mari de Laure est aussi athée qu'elle a une éducation catholique. Il préfère payer des impôts, alors que sa femme fait des dons d'argent à des associations caritatives. Il est d'extraction modeste, alors qu'elle est issue d'un milieu bourgeois. Elle vient d'une famille qui vote à droite, alors que son époux défend des idées de gauche.

La transmission d'une éthique de la générosité

Le propos de Laure frappe par la précision de ses souvenirs, et sa propension à ancrer ses dons dans sa trajectoire personnelle et familiale... Sa mère, elle s'en rappelle, donnait souvent, donnait beaucoup, « donnait aux pauvres ». À ce titre, Laure n'a pas seulement vu sa mère faire des dons aux mendiants et aux bonnes oeuvres, ou encore contribuer au denier du culte. Elle l'a vue transmettre l'éthique de la générosité. Précisément, la mère de Laure intégrait le don dans ses préceptes d'éducation.

À cet égard, elle exigeait de ses filles qu'elles offrent un cadeau aux enfants déshérités à l'occasion de Noël. Cette injonction ne se réduisait pas à débarrasser les armoires des objets usés et inutiles, ou encore à se défaire de babioles dont Laure et ses sœurs s'étaient lassées. Elle consistait en la cession d'un

présent sélectionné parmi leurs jouets préférés. Ainsi, la finalité de cette tradition de fin d'année était d'apprendre à ces jeunes enfants à se détacher de leurs possessions, afin de les transférer à d'autres enfants démunis. Apprentissage du partage, mais aussi apprentissage de la rupture. Avec émotion, Laure se souvient de la circonstance dans laquelle elle a dû se séparer d'une peluche qu'elle adorait, mais qu'elle s'est sentie obligée de donner pour respecter les recommandations de sa mère.

Aujourd'hui encore, elle dit avoir éprouvé du chagrin, mais elle a obéi : « *C'était une déchirure, parce que c'était la peluche que j'aimais le plus. On m'avait dit : "tu donnes quelque chose à laquelle tu tiens". Le message était passé, mais j'ai eu du chagrin (rire). Si j'avais donné une peluche abîmée ou quelque chose avec laquelle je ne jouais pas, pour moi ça ne représentait rien. Alors oui, c'est très judéo-chrétien peut-être aussi ! Il y avait à la fois le désir de faire plaisir - c'est-à-dire pour faire plaisir à un enfant, on ne donnait pas un jouet qui était pas beau, mais en même temps, il y avait peut-être la notion de sacrifice aussi...* ».

Laure a fréquenté pendant dix ans des établissements privés confessionnels. Les religieuses ont complété l'éducation au don amorcée dans son milieu familial. Dans une logique identique de charité, elle a été régulièrement conviée à faire des dons aux orphelinats : « *Je me rappelle, quand j'étais chez les Sœurs, on m'avait appris le symbole de Saint-Martin, celui qui a coupé son manteau en deux pour couvrir un pauvre...* ».

Une conscience malmenée

Outre l'acuité de ces souvenirs, la spécificité du discours de cette femme de soixante-trois ans repose sur sa volonté de justifier son vocabulaire ; plus précisément, de souhaiter se confier sur les origines d'un lexique qu'elle juge désuet. La liste des expressions qu'elle mobilise fréquemment - mais qu'elle semble avoir des difficultés à assumer aujourd'hui -,

fournit les premières raisons de son malaise : « donner aux pauvres », « j'ai de la compassion », « j'éprouve de la pitié », « je fais la charité »... Ces constructions sémantiques qui lui ont été ressassées pendant son enfance, s'avèrent difficilement reproductibles ; Laure ne parvient plus à les prononcer sans se remettre en question : « *On l'entend souvent critiqué, ce mot là. On entend souvent les gens qui sont dans la difficulté dire : "je ne veux pas de votre compassion". Je pense qu'ils ne comprennent pas bien le sens de ce mot, parce que étymologiquement, il a une signification. On essaie de partager ne serait-ce même qu'un sourire ; on ne peut pas se mettre à la place d'une personne. On peut partager un moment d'humanité. Comme j'ai souvent entendu dire "je ne veux pas de votre charité", alors ce mot on ne l'emploie quasiment plus... Mais c'est un mot qui faisait partie de mon enfance, ça ! On disait : "on faisait la charité". Les mots peuvent être galvaudés, mais il y a des gens qui font des choses avec générosité, il y en a d'autres qui le font avec ostentation...* ». **Partant, la conscience de Laure semble malmenée.** D'abord, parce qu'elle se sent privilégiée dans un monde dans lequel subsiste la misère. Ensuite, parce que sa conscience est torturée dans son espace domestique, dans la mesure

où cette terminologie heurte la sensibilité de son mari. D'origine modeste, il semble revivre cette situation quand il entend sa femme. Par ailleurs, ses opinions politiques le portent plutôt à combattre la charité, et à privilégier la solidarité. D'où son refus de faire des dons d'argent.

Enfin, parce qu'elle est engagée dans une activité bénévole à l'Unicef, il arrive que Laure côtoie des personnes qui partagent les orientations de son mari. Dans cet espace également, elle est obligée de surveiller son langage, de peur de choquer ses interlocuteurs. Par ricochet, c'est avec son héritage culturel et spirituel qu'elle est en porte-à-faux. Elle ne fréquente plus l'Église alors qu'elle a été bénévole paroissiale pendant près de cinq ans. Elle a arrêté aussi de donner pour le denier du culte. Aujourd'hui, elle préfère s'investir dans son engagement associatif, plutôt que dans des activités diocésaines. **Son parcours dévoile les dilemmes d'une oscillation entre l'héritage familial d'une part, l'environnement matrimonial et associatif de l'autre.**